

**N° 7612<sup>10</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2019-2020

---

**PROJET DE LOI**

**ayant pour objet la mise en place d'un régime d'aide temporaire  
en faveur du commerce de détail en magasin**

\* \* \*

**AVIS COMPLEMENTAIRE DE LA CHAMBRE DES SALARIES**

(14.7.2020)

Monsieur le Ministre,

Par courriels du 1<sup>er</sup> et 14 juillet 2020, vous avez soumis pour avis à la Chambre des salariés les amendements au projet de loi sous rubrique.

Veillez noter que ces amendements n'appellent pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de notre parfaite considération.

*Pour la Chambre des salariés,*

*Le Directeur,*  
Sylvain HOFFMANN

*La Présidente,*  
Nora BACK

